



PAR COURRIEL

Montréal, le 15 mars 2020

L'honorable Marco E. L. Mendicino

Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

365, avenue Laurier Ouest,

Ottawa, Ontario, K1A 1L1

Objet : Recommandations et demandes de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration suivant l'épidémie de la COVID-19

Monsieur,

L'AQAADI représente près de 350 avocates et avocats du Québec œuvrant essentiellement en droit de l'immigration et en droit des réfugiés.

Les Canadiens sont actuellement fortement encouragés à prendre des mesures exceptionnelles pour éviter la propagation de la COVID-19. Ainsi, les cours provinciales, la Cour fédérale et la CISR ont suspendu leurs activités régulières et ont seulement maintenu des services d'urgence. Plusieurs de nos membres ont limité leurs déplacements et leurs interactions avec leurs clients pour respecter les demandes de la santé publique et pour rester avec leurs enfants qui sont à la maison.

Dans ce contexte, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour répondre à cette crise sanitaire. Nous vous demandons donc de suspendre les audiences ERAR et toutes entrevues à vos bureaux pour un délai de quatre semaines.

Nous vous demandons également d'indiquer clairement quelles sont les mesures prises par vos bureaux quant aux procédures de recevabilité des demandes d'asile. Nous pensons que celles-ci doivent être maintenues, si ce n'est que pour permettre l'émission des IMM1442 ou des documents permettant les soins médicaux gratuits et l'obligation de se soumettre aux visites médicales.

Nous sommes disponibles pour toutes discussions quant aux procédures particulières qui pourraient être mises en place par votre Ministère afin de permettre un respect de la santé et des droits des personnes touchées tout en respectant l'intégrité du système et l'intérêt de la justice.

En vous remerciant pour le temps accordé à nos demandes,

Me Guillaume Cliche-Rivard, président de l'AQAADI

Me Stéphanie Valois, membre du conseil d'administration de l'AQAADI